

## DECISION N° 2024.025

**Objet : Marché 2024.001  
Aménagement Ilot république Lot 01 Désamiantage**

Le Maire de VILLEMUSTAUSOU,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2121-30 et les articles L 2122-22 4° et L2122-23,

Vu la délibération n° 2020-027 du Conseil Municipal en date du 23 Mai 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire,

## DECIDE

De signer le marché n° 2024.001 « Aménagement Ilot république Lot 001 désamiantage » avec la société JM DEMOLITION ET DESAMIANPAGE.

Avis d'appel public à la concurrence le 26/02/2024  
Date limite de présentation des offres : 25/03/2024 à 12h00  
Type de marché : Travaux  
Forme de marché : MAPA  
Montant : 19 630.00 € HT

Nombre d'offres reçues : 4

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- ↳ M. le Préfet de l'Aude,
- ↳ M. le Percepteur.

Fait à VILLEMUSTAUSOU, le 22 Avril 2024



Le Maire,

**Bruno GIACOMEL**

Accusé de réception en préfecture  
011-211104294-20240422-2024-025-AU  
Date de télétransmission : 24/04/2024  
Date de réception préfecture : 24/04/2024